

LE MÉMOIRE DE RECHERCHE DE MASTER 2

Marie Plessz, Florence Maillochon, Nadine Razgallah

Version du 14/05/2020

<i>Direction du mémoire</i>	1
<i>Remise du mémoire au jury</i>	1
<i>Soutenance</i>	2
<i>Contenu et forme</i>	3

DIRECTION DU MÉMOIRE

Le directeur ou la directrice du mémoire doit être titulaire d'un doctorat.

D'après la charte du tutorat de l'EHESS : « Pour être tuteur (M1) ou directeur de mémoire (M2), il faut assurer, seul ou en collectif, un enseignement validable en master à l'EHESS. Les ATER et les PRAG ne peuvent pas diriger un mémoire de M2. »

Enfin, il est conseillé de confier la direction de son mémoire à quelqu'un qui a quelque familiarité avec les méthodes quantitatives (là aussi, une codirection peut être une solution).

Concrètement, si la personne que vous souhaitez solliciter pour encadrer votre mémoire ne remplit pas ces conditions, il faut un.e co-directeur.ice .

REMISE DU MÉMOIRE AU JURY

Composition du jury de soutenance

Le jury inclut nécessairement votre directeur.ice de mémoire et au moins un autre chercheur ou enseignant-chercheur. Selon les modalités de contrôle des connaissances à l'EHESS :

« Hors formations co-accréditées, le jury de soutenance du mémoire de M2 doit impliquer au moins un membre du Conseil pédagogique de la formation ou un membre de l'équipe pédagogique enseignant-chercheur de l'EHESS (en comptant le directeur du mémoire). »

Concrètement, votre jury doit inclure une personne qui enseigne au sein du master Sciences sociales et qui est chercheur ou enseignant-chercheur.

Le jury comprend généralement 2 personnes ; éventuellement 3, par exemple en cas de co-direction.

Présentation, reprographie et remise au jury

La page de garde¹ doit comporter un certain nombre d'éléments obligatoires. Les pages doivent impérativement être numérotées.

Pour la mise en pages, privilégiez la simplicité. Votre mémoire doit avant tout être :

- clair : par exemple corps : 12 - interligne : 1,5 - marges : 2,5 cm ;
- lisible : utilisez une seule police de caractère pour votre document (par exemple Times New Roman).

Il n'y a pas de norme imposée pour la présentation des références bibliographiques mais elle doit être uniforme dans l'ensemble du mémoire.

Remise du mémoire

Le mémoire doit être remis à chaque membre du jury **et au secrétariat du parcours** sous forme numérique (fichier PDF). Si des membres du jury souhaitent un exemplaire imprimé, l'étudiant.e doit le leur fournir.

Le mémoire doit être reçu par les membres du jury **deux semaines** avant la soutenance.

SOUTENANCE

Date

La soutenance doit avoir lieu à temps pour que la note de mémoire et le procès-verbal soient remis au secrétariat avant la date limite établie par le conseil pédagogique pour chaque session (juin et septembre).

Les étudiant.e.s désirant candidater à une allocation doctorale de l'EHESS doivent respecter le calendrier spécifique (pas de soutenance en septembre).

Objectifs

Il s'agit de défendre votre travail et de recevoir des retours détaillés sur celui-ci. La soutenance n'est pas un simple résumé du mémoire, mais une mise en valeur de celui-ci et une occasion de mettre à l'épreuve la qualité de votre démonstration.

Déroulement

La soutenance comporte trois phases.

A. Présentation

Vous disposez de 20 minutes pour présenter votre mémoire² :

- énoncez l'objet d'étude, la démarche ;

¹ cf. Annexe 1 – Modèle de page de garde.

² Si l'étudiant.e souhaite utiliser un vidéoprojecteur, il lui faut s'assurer de disposer du matériel au moment de la soutenance. Toutes les salles ne sont pas équipées.

- posez très clairement (et brièvement) la question de recherche ;
- évoquez les difficultés rencontrées et comment elles ont été surmontées ;
- indiquez les principaux résultats.

Éventuellement un résultat peut être développé plus précisément. Le jury a lu le mémoire, vous n'êtes donc pas obligés de tout rappeler mais pouvez mettre en lumière un des aspects qui vous semble plus particulièrement intéressant.

- montrez un peu de recul critique sur votre travail par rapport : 1) aux travaux sociologiques que vous avez lus sur le sujet 2) aux enjeux inhérents au sujet 3) aux prolongements possibles.

B. Discussion

Votre présentation est suivie d'un échange avec le jury : les membres du jury exposent leur point de vue sur le mémoire et vous posent des questions (environ 10 minutes chacun). Durant votre temps de réponse (20 minutes), vous avez la possibilité de justifier vos choix, soit en les défendant, soit en reconnaissant leurs limites et en expliquant pourquoi vous les avez faits.

C. Délibération et décision

À l'issue de la discussion, le jury délibère et rend sa décision, qui fait l'objet d'un **procès-verbal**³ (le jour même) et d'un rapport de soutenance (à envoyer au secrétariat dans les jours qui suivent la soutenance).

Le document « Evaluation des mémoires au Master PDI » en annexe peut servir de point de repère pour noter les mémoires.

CONTENU ET FORME

Attendus généraux

« Le mémoire de recherche consiste à produire une étude approfondie d'un sujet précis, en suivant les règles et méthodes du travail scientifique. Cela suppose une double exigence de travail empirique et de théorisation ».⁴

Exigence de travail empirique

« L'étude développée dans le mémoire doit s'appuyer sur une analyse de données empiriques précises. Autrement dit, un mémoire ne consiste pas à formuler ses propres opinions sans les étayer sur des faits méthodiquement collectés et analysés. Un mémoire ne consiste pas non plus à rédiger une synthèse de diverses lectures d'ouvrages et articles scientifiques, c'est-à-dire à simplement compiler des analyses produites par d'autres. Dans un mémoire de recherche, il est attendu que soit élaborée une analyse inédite de données empiriques. Ces dernières peuvent être de nature très différente, selon le sujet choisi ou la discipline dans laquelle on s'inscrit : statistiques économiques, entretiens, corpus de textes juridiques, observations ethnographiques, corpus d'articles de presse, etc. »

³ cf. Annexe 2 – Formulaire PV de soutenance. NB - Le rapport de soutenance se fait sur papier libre.

⁴ Le document https://memoires.sciencespotoulouse.fr/recherche/Guide_du_memoire_de_recherche.pdf a servi de base pour préciser les attendus du mémoire de recherche de M2 de Sciences Sociales avec des spécificités liées au parcours QESS. Les passages entre guillemets en sont extraits.

Exigence de théorisation

« Les analyses doivent faire preuve de rigueur dans leur conception et de leur formulation, et s’inscrire dans la recherche scientifique en sciences sociales. Pour cela, vous devez fonder vos analyses sur des cadres d’analyse issus d’ouvrages et d’articles scientifiques. Vous devez exprimer vos réflexions avec précisions et rigueur, c’est-à-dire en utilisant le langage conceptuel des sciences sociales ». Enfin vous devez discuter vos résultats et leur intérêt par rapport aux cadres d’analyses que vous avez mobilisés.

Dans le cadre du master Sciences sociales, une attention particulière est portée à la réflexivité c’est-à-dire la capacité de l’étudiant.e à réfléchir aux opérations par lesquelles il ou elle a produit les analyses quantitatives présentées et à leurs conséquences pour les conclusions tirées.

Dans le cadre du parcours QESS, le mémoire doit également inclure une dimension quantitative. Celle-ci peut prendre les formes suivantes :

- des analyses statistiques (par exemple, analyse factorielle permettant de décrire la diversité de la consommation culturelle des jeunes, régressions linéaires ou logistiques mettant en évidence les facteurs économiques ou sociaux qui l’affectent, etc.) ;
- une analyse sociale ou historique de processus sociaux de quantification (par exemple, histoire des enquêtes sur les pratiques culturelles du Ministère de la Culture, sociohistoire de la catégorie « travailleur du sexe » dans la nomenclature des PCS, comment dénombrer les sans-abri en France et en Grande-Bretagne...);
- un processus de formalisation ou de quantification inédit (par exemple, étude de la structure d’un espace académique à travers les réseaux de copublication, modélisation de la transmission d’un virus en fonction de la structure relationnelle d’une population, etc.).

Critères d’évaluation/Compétences à acquérir

Les étudiant.e.s travaillent sous la direction d’un.e directeur.ice de mémoire. Le choix du sujet, des cadres d’analyse et des méthodes sont entièrement libres. Les étudiants ne sont pas évalués sur les choix qu’ils ont faits, mais sur la cohérence de ces choix et la capacité à les justifier.

- Mener une démarche de recherche en sciences sociales complète.
- Exposer clairement les enjeux, les analyses, les résultats et leurs limites.
- Inscrire la question de recherche dans la ou les disciplines des sciences sociales choisies.
- Réaliser des analyses empiriques rigoureuses et pertinentes par rapport à la question posée et aux données choisies.
- Tirer des conclusions des résultats et les discuter par rapport aux travaux scientifiques existants.
- Citer, résumer et discuter les travaux scientifiques des autres conformément aux normes de la discipline. Savoir faire la différence avec le plagiat qui est interdit par la loi.
- Respecter les attentes formelles d’un mémoire de recherche (structure en chapitres ou parties, maîtrise de l’expression écrite, présentation des tableaux et graphiques, homogénéité de la mise en page et des références bibliographiques).
- Présenter son mémoire lors d’une soutenance orale.

- S'organiser et s'adapter pour achever le mémoire dans les délais impartis.

Forme

Structure du mémoire

Le mémoire doit comprendre dans cet ordre : une page de garde, une introduction, plusieurs chapitres, une conclusion (ou discussion) et une liste de référence bibliographiques. Il peut inclure des annexes.

Longueur du mémoire

Pour le parcours QESS, la longueur maximale du mémoire est de 180 000 signes soit 80 pages en Times new roman 12, intervalle 1,5 (hors annexes).

Exemple de plan

Voici un exemple de structure qui fonctionne bien pour les mémoires de sociologie quantitative.

1 – Introduction

1.1 - Construction de l'objet (10 pages / 30 000 signes)

Revue de littérature française et/ou internationale

Énoncé de la question de recherche et développement de la problématique.

Annonce du plan et de la logique des différentes parties (« sous-questions »).

1.2 - Présentation des données (3 pages ou 20 pages suivant l'intensité du travail demandé)

Choix des sources et modes de collecte de la base de données

Base de données originale : Description de l'enquête (sur qui ? sur quoi ?), mode de collecte des données, mode de saisie, apurement de la base...

Aspiration de données web : mode d'aspiration, origine et types de données collectées, apurement de la base...

Utilisation de bases de données déjà construites, obtenues par l'intermédiaire du Centre Quételet ou d'autres fournisseurs : Détails de l'enquête (sur qui ? sur quoi ?), mode de collecte des données, mode de saisie, apurement de la base...

Structure et contenu de la base de données utilisée

Date de collecte des données et date de production de la base

Population concernée, nombre d'individus

Nature des variables utilisées

Intérêts et limites des données pour la question de recherche

2 - Développement

Suivant les chapitres annoncés dans l'introduction (minimum 2, rarement plus de 5).

Dans chaque chapitre :

- Quelle est la question traitée ?

- Quelles sont les méthodes utilisées permettant d'y répondre ?

- Résultats importants (ne pas commenter intégralement les tableaux)

- Commentaires et analyse distanciée

- Positionnement par rapport à la littérature sur le sujet (compléments, différences, etc).

- Discussions sur les précautions à prendre sur l'utilisation des données, sur l'interprétation des méthodes et résultats.

- Conclusions : quel est l'apport à la question initiale ? Transition vers chapitre suivant.

3 - Conclusion (3 pages/10 000 signes)

Rappel de la question de départ, des données et des méthodes.

Synthèse des principaux résultats.

Retour réflexif sur l'apport et les limites du mémoire.

Références bibliographiques

Dans le texte, les références sont présentées soit entre parenthèses (auteur, date) soit en note de bas de page. Dans tous les cas elles sont toutes listées par ordre alphabétique d'auteur à la fin du mémoire.

Quelques alternatives classiques à ce plan

Concernant l'introduction, il est possible de faire une introduction très courte (2-3 pages) suivie d'un chapitre de revue de la littérature et construction de la problématique.

Si les méthodes ont beaucoup de points communs d'un chapitre à l'autre, on peut présenter toutes les méthodes mobilisées dans un chapitre « données et méthodes » et consacrer chaque chapitre à des résultats (plan dit IMRAD dans les travaux anglophones : introduction, méthode, résultats et discussion).

Exemples de mémoires

Mémoires de recherche du master Socstat (ancêtre de QESS) puis QESS, crédités d'une note supérieure ou égale à 16 : <http://master-sciences-sociales.ens.fr/category/parcours-qess/memoires-qess/>.

Bibliographie indicative

Guides universitaires

Université d'Amiens : <https://www.u-picardie.fr/catalogue->

[formations/co/Catalogue_UPJV/res/M_Socio_Prepa_memoire.pdf](https://www.u-picardie.fr/catalogue-)

Université de Rouen et de Paris 8 : <http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/fichiers/guidememoire.pdf>

IEP de Toulouse : <https://memoires.sciencespo->

[toulouse.fr/recherche/Guide_du_memoire_de_recherche.pdf](https://memoires.sciencespo-)

Ouvrages de méthode

Becker Howard S., *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte, 2002.

Becker Howard S., *Écrire les sciences sociales*, Paris, Economica, 2004.

Martin Olivier, *L'analyse de données quantitatives. L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, coll. « 128 », 2009.

Paugam Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, Puf, 2010.

Selz M., Maillochon F., *Le raisonnement statistique en sociologie*, Paris, Puf, 2009.

Marie-Louise Dufour et les éditions EHESS, *Le tapuscrit. Recommandations pour la présentation des travaux de recherche en sciences sociales*. Nouvelle édition revue et mise à jour, Editions EHESS, 2013.